

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(21) Numéro de dépôt: 89402958.6

(51) Int. Cl.5: E01F 7/00 , E01F 15/00

(22) Date de dépôt: 26.10.89

(30) Priorité: 27.10.88 FR 8814020

(71) Demandeur: Clerempuy, Georges
 35 avenue du Clos de la Vigne
 F-77330 Ozoir la Ferriere(FR)

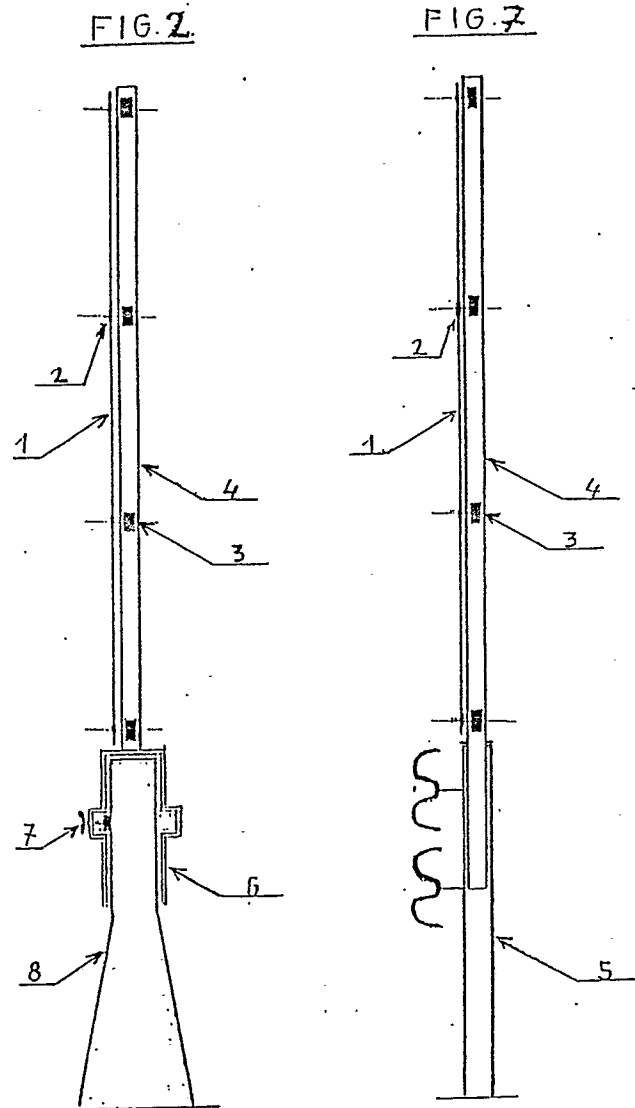
(43) Date de publication de la demande:
 02.05.90 Bulletin 90/18

(72) Inventeur: Clerempuy, Georges
 35 avenue du Clos de la Vigne
 F-77330 Ozoir la Ferriere(FR)

(84) Etats contractants désignés:
 AT BE CH DE ES FR GB IT LI NL SE

(54) Rideau de sécurité de fluidité du trafic routier.

(57) Pour éviter un ralentissement du trafic autoroutier croisant le lieu d'un accident, un rideau-masque est mis en place temporairement sur la barrière de sécurité centrale, à lisses ou du type muret. Ce rideau portatif est constitué par des bâches (1) en PVC munies d'oeillet (2) pour mise en place sur des profilés (4) d'aluminium équipés d'attaches (3) en caoutchouc. Les profilés-poteaux (4) sont glissés dans les profilés en U (5) porteurs des lisses, ou sont fixés au moyen d'étriers (6) en aluminium adaptés à chevaucher le haut d'un muret central (8) et à y être maintenus serrés par des boulons papillon (7).



Procédé et Dispositif pour éviter le ralentissement des automobilistes passant à proximité d'un accident.

Le rideau de sécurité de fluidité du trafic routier a pour objet:

* d'éliminer les ralentissements, les bouchons sur les périphériques, autoroutes, voies rapides, grands axes présentant soit un muret central ou glissières de sécurité centrale, notamment dans les grandes agglomérations ;

* d'éliminer les accidents qui sont dus le plus souvent à la brutalité de ces ralentissements sur les voies.

a) On observe que lors d'un accident survenu sur l'une ou l'autre de ces voies, il arrive que fréquemment, sur l'autre, se produisent de façon automatique des ralentissements suivis de bouchons, voire des accidents plus ou moins graves à cause de la curiosité des automobilistes. Le sinistre s'étant matérialisé, il est admissible que dans un premier cas, le premier automobiliste qui croise, s'arrête pour s'informer afin de pouvoir prévenir les autorités compétentes sur les dégâts éventuels. Dans les autres cas, l'accumulation des ralentissements et arrêts, même après que les autorités soient sur place, les autres automobilistes provoquent ces ralentissements et bouchons sur plusieurs kilomètres avec des périodes de vitesses et de freinages brutaux, qui s'avèrent très dangereux et causes d'accidents, alors que cette voie est dégagée.

b) Cet état de chose a pour conséquences que les autorités gendarmes, police, pompiers doivent aussi s'occuper également de la circulation sur la voie où le trafic ne devrait pas présenter de perturbation.

Ceci leur provoque une gêne et un manque de présence et d'attention pour se consacrer à l'accident et le rétablissement du trafic sur cette même voie.

- d'un maniement rapide, de conception légère, le rideau de sécurité de fluidité du trafic se pose dès l'arrivée des autorités, afin d'exclure tout le phénomène naturel de curiosité, de l'amont à l'aval de l'impact selon une portée en distance évaluée et estimée par les autorités.

- de ce fait, le rideau de sécurité et de fluidité du trafic élimine toute curiosité puisqu'on ne peut rien voir. Il n'y a donc rien à voir.

Le rideau de sécurité et de fluidité se compose:

- d'éléments de bache (1) en PCV avec des oeilletons de fixation (2)
- d'éléments de profilés d'aluminium (4)
- de fixations en modules (3)

CARACTERISTIQUES

- bache de 3/4 mètres en PCV avec oeilletons de fixation (2)
- 5 - profilés d'aluminium en 1/2 produit de 1,80/2m, sur lesquels sont prévues des attaches en caoutchouc (3).
Voir plans détaillés ci-joints (Fig 1 à 5 sur profilé et 6 à 10 sur muret).

10

COUPE PLAN MURET

- Fig. 1 coupe A - Rideau et Muret face Bache de 3.4 mètres avec profilés montés sur le muret par fixation. Les fixations extérieures sont munies de serrage en filletage. Hauteur piquet: 2 mètres.

15

Fig. 2 - vue de profil

Fig. 3 - Détail fer U

20

Fig. 4 - Détail fixation bache sur profilés avec caoutchouc

Fig. 5 - Détail fixation sur muret avec serrage en filletage papillon

25

COUPE PLAN GLISSIERES OU REMBARDES

Fig. 6 coupe A
Bache de 4 mètres avec profilés montés sur glissières ou rembarde par fixation en glissement dans fer U. Hauteur fer U 2,60m.

30

Fig. 7 - vue de profil

Fig. 8 - Détail fer U

Fig. 9 - Détail fixation en glissement du fer U dans les piquets déjà existants

35

Fig. 10 - Fixation fer U de la bache dans le piquet.

MISE EN PLACE ET POSE

- 40 Léger et efficace, le rideau est mis en place sur les glissières (5) ou le muret (8) central. Les fixations du muret et de la glissière sont différents :
- Soit par intervalles de 4 mètres pour les glissières (piquets déjà existants): glissement de ceux-ci de l'intérieur de ces piquets, le profilé d'aluminium est en U (4),

45

- Soit également par intervalles de 4 mètres, pour le muret pouvant être réduit en 3 mètres, avec sa fixation particulière (7) avec un serrage en extrémité du rideau (ou à la demande, suivant la portée estimée).

50

Fixation de la bache par les oeilletons sur les profilés avec l'élément de caoutchouc sans difficultés et admet sur le profilé une épaisseur de deux bâches.

L'installation ne nécessite pas de préparation, puisque se fixant sur ce qui est déjà existant.

Le rideau est également prévu pour d'autres affectations notamment dans le bâtiment et travaux publics en palissage.

5

Revendications

1° Procédé permettant d'éviter les ralentissements du trafic à proximité d'un accident pour les périphériques, autoroutes, voies à grande circulation présentant un muret ou glissière par suite de la curiosité des automobilistes consistant à mettre en place d'une façon provisoire un écran amovible d'une hauteur suffisante sur une longueur suffisante pour que les automobilistes ne soient pas distraits, caractérisé en ce que, dans le cas de murets, il consiste en un rideau en PVC (1) muni d'oeillets de fixation (2) pour la mise en place par des profilés d'aluminium (4) équipés d'attaches en caoutchouc avec effet d'amortisseur (3) et en ce que, dans le cas de glissières, les profilés sont glissés à l'intérieur des fers en U (5) existants

10

15

20

2° Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que les profilés d'aluminium (4) sont fixés par des étriers d'aluminium (6) avec un boulon de serrage papillon (7) sur les murets existants (8).

25

30

35

40

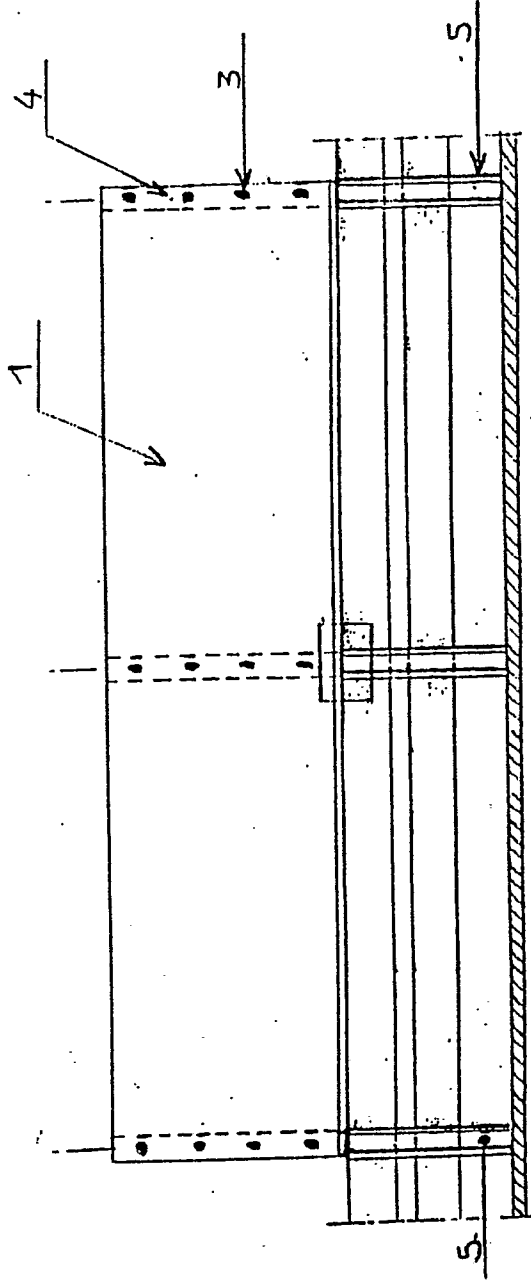
45

50

55

NOUVEAU
Nouvellement de classe

FIG.1



NOUVEAU
Nouvellement de classe

FIG.5

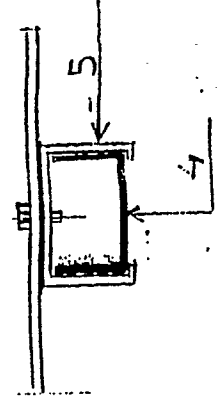


FIG.4

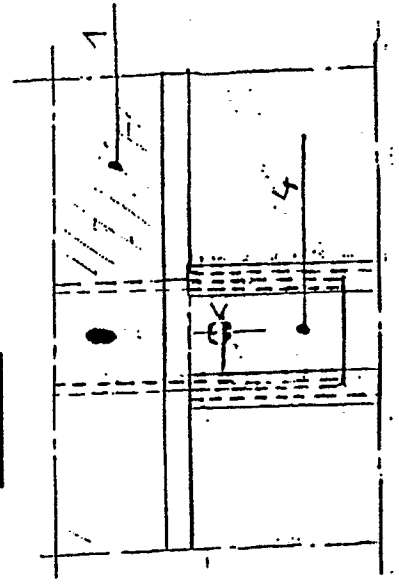
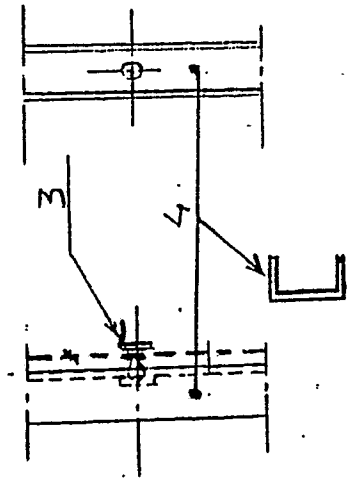


FIG.3



0 3 6 6 5 5 5 A 1

Neu eingereicht / Newly filed
Nouvellement déposé

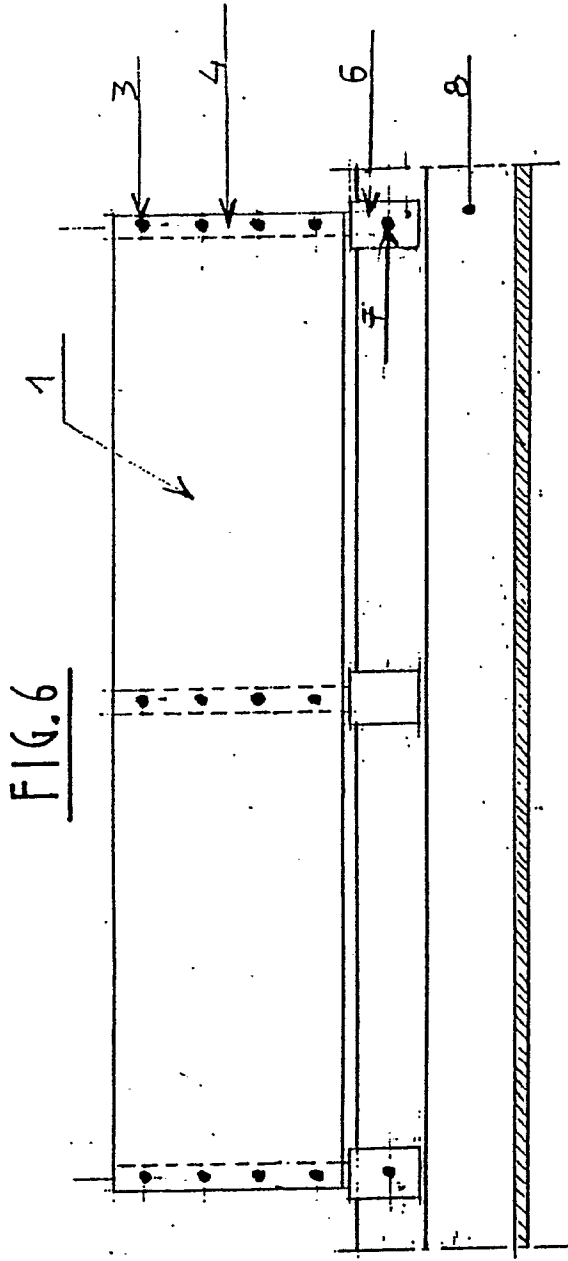


FIG. 6

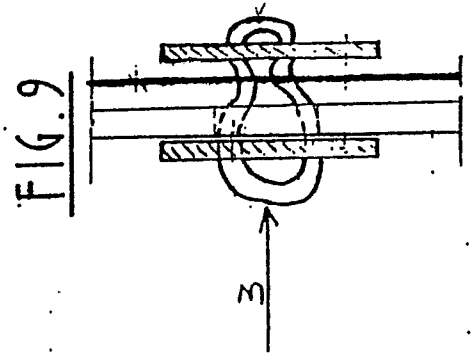


FIG. 9

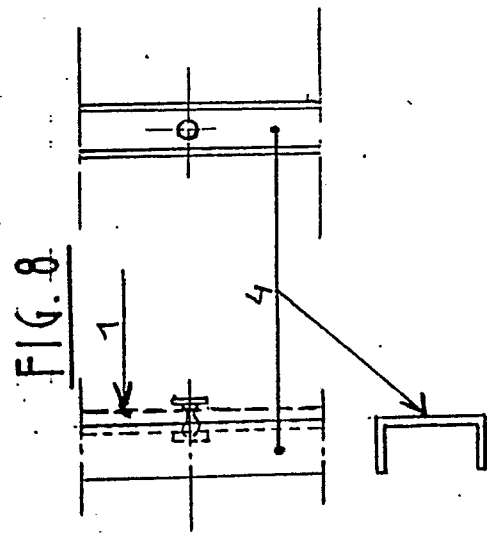


FIG. 8

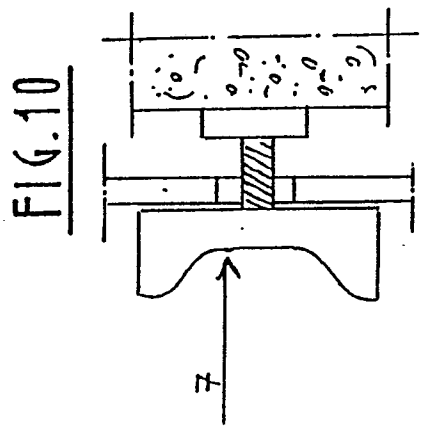


FIG. 10

FIG. 2

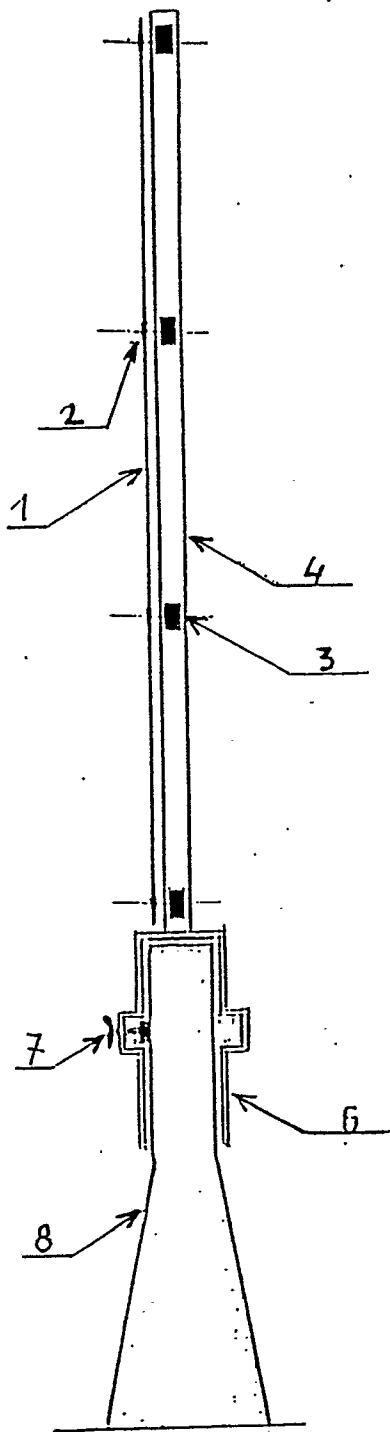
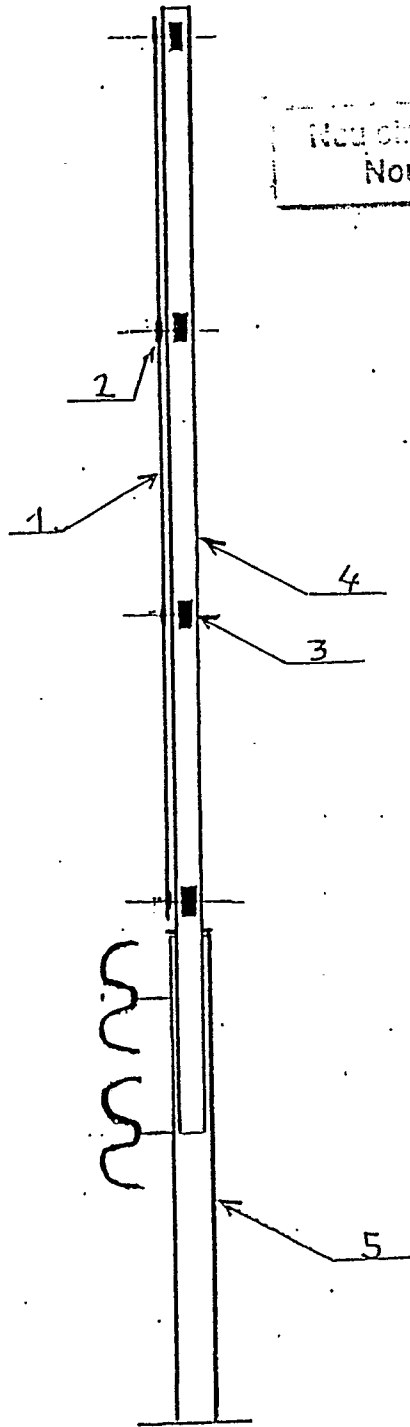


FIG. 7



Nou caractéristique / Newly fitted
Nouvellement disposé



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A	US-A-4 124 196 (HIPSKIND) * c 1, l 26-33,45-49,63-67; c 2, l 20-23,25-27,53-57; c 3, l 14,15,22-28,36-42; c 4, l 11,12,17-19,30-32,37-39,43-48,56-58; fig 1,2 *	1	E 01 F 7/00 E 01 F 15/00
A	US-A-4 186 912 (BYRD) * C 1, l 33-40; c 2, l 7-11,36,37; c 3, l 6-8; fig 1,2 *	1	
A	DE-A-3 027 838 (MAUL) * p 3, l 9-12,17-21; p 4, l 1-8,20-24; p 5, l 6-8; fig 1,2 *	1	
A	FR-A-2 406 695 (NICOLAS) * P 1, l 1-6,15-20,23-27; p 2, l 24-30,34,35,37,38; p 4, l 20,21; fig 1,5 *		
A	EP-A-0 118 323 (MATERIELS ET APPLICATIONS DE SECURITE POUR LES AEROPORTS, L'INDUSTRIE ET LES ROUTES (MASAIR)) * page de garde, référence 30; p 1, l 4-6; p 2, l 13-16,19-22,32-35; p 9, l 1-10,32 - p 4, l 4; p 5, l 17-21,29-31; p 6, l 19,20,23-25; p 7, l 1-4,7-9,27-29; fig 1. *	1,2	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5) E 01 F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lien de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 11-01-1990	Examineur SCHUMAN R.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A	FR-A-2 562 110 (MATERIELS ET APPLICATIONS DE SECURITE POUR LES AEROPORTS, L'INDUSTRIE ET LES ROUTES (MASAIRI)) * page de garde, référence 12,60; p 1, l 3-11,23-25; p 2, l 5-9; p 3, l 14-17,27-29,34,35; p 4, l 1,12-19; fig 1,3 *	1	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
A	EP-A-0 011 200 (SILBERNAGEL) * p 1, l 1-7; p 3, l 2-4,10-22; p 4, l 22 - p 5, l 5; p 6, l 1-3,13-16; p 2, l 5-11; fig 11 fig. unique 1 *	1,2	
A	US-A-4 498 657 (WERNER) * c 1, l 14-16; c 3, l 58-63; c 4, l 66-68; c 5, l 21-29,31-36; fig 1,6 *	1,2	
A	EP-A-0 162 740 (SOUDURE OUTILLAGE PROTECTION) * p 1, l 1-7,10-12,15-17,19,30 - p 2, l 9; fig 1 *	1,2	
A	FR-A-1 486 538 (NATIONAL RESEARCH DEVELOPMENT CORP.) * p 2, c d dr, l 50-52; p 3, col 9, l 4-10,15-17, c d dr, l 52 - p 4, col 9, l 9, fig 1,2,6,7 *	1	
A	FR-A-2 334 787 (BLANC) * p 1, l 1-5; p 2, l 2-5,27,28; p 4, l 2,3; fig 1,2 *	1	
A	LU-A- 38 072 (ROMMEL, WEISS & CIE) * p 1, l 1-5,10; p 2, l 1-3,7-10,12-15,18,19; p 3, l 16-18; p 5, l 13-18; p 7, l 2-5,7,8; fig 1-4 *	1	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lien de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 11-01-1990	Examinateur SCHUMAN R.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03.82 (F0402)



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A	FR-A-1 599 454 (FABRIQUE DE SOIERIES ANDRE & SERGE FERRARI) * p 1, l 1-3,16-19,24-26,34; fig. unique. *	1	
A	FR-A-2 052 669 (FIRMA JULIUS KOCH) * p 1, l 1-9,12,13,23-30,33-38; p 3, l 23-33; fig. unique *	1	
A	GB-A-1 120 603 (KOCH) * p 1, l 48-55; p 2, l 19-31,56-60,70-77,100-104,110-114,124-130; p 3, l 10,11,24-28,33-36,50-55; fig 1,2 *	1	
A	FR-A-1 283 594 (PELLAM) * p 1, c d g, l 1-7; c d dr, l 25-28,33,34; fig 2 *	1	
A	DE-A-3 342 567 (KURT RIES SCHILDERFABRIK) * p 3, l 12-23; p 5, l 11-14; fig 1,2 *	2	
A	CH-A- 571 617 (SOC. DES TEXTILES INDUSTRIELS DE LA CITE STIC)		
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 11-01-1990	Examineur SCHUMAN R.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	